INFORMATION CLIENTELE – LUTTE CONTRE LE COVID 19 PROVISOIRE

Dans cet institut de beauté / spa nous appliquons les consignes de sécurité suivantes :

- Les rendez-vous sont pris à l'avance par téléphone et organisés de façon à réguler le nombre de clients présents simultanément
- Les gestes barrières suivant sont respectés :
 - o se laver très régulièrement les mains,
 - o tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir,
 - utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter dans une poubelle couverte,
 - o saluer sans se serrer la main et sans embrassade.
- A l'accueil la distance sociale d'un mètre minimum doit être observée avec port du masque normé obligatoire ; des dispositifs sont à votre disposition pour le lavage des mains.
- Les clientes doivent se laver soigneusement les mains avec de l'eau et du savon et/ou avec une solution hydro-alcoolique à disposition dès l'arrivée.
- Les magazines et les objets superflus sont retirés des espaces d'accueil et d'attente.
- Les fontaines d'eau (et toutes les collations en général) sont retirées.
- Dans les sanitaires et ou dans les cabines, des moyens d'hygiène sont mis à disposition selon la prestation effectuée
- Actuellement le port du masque est fortement conseillé, nous vous invitons à venir avec, en cas d'oubli nous nous en fournirons un, ainsi que les protections jetables necessaires
- Les esthéticiennes portent des vêtements professionnels et des équipements de protection notamment au niveau de la bouche et du nez : masque normé, visière ou lunettes, blouse.
- Les esthéticiennes ont les cheveux attachés.
- Les esthéticiennes se lavent les mains ou utilisent du gel hydro alcoolique systématiquement après chaque client.
- L'utilisation des appareils à vapeur est suspendue.
- Les postes de travail, les outils, les appareils, les linges sont nettoyés entre chaque cliente
- Les blouses sont à usage unique pour les clientes. En général, le linge est jetable ou lavable. Dans ce cas celui-ci est changé après chaque cliente et lavé à 60°.
- Les zones de circulation, les poignées de porte et les surfaces des mobiliers, comptoirs, ordinateurs, terminaux de paiement électronique sont nettoyés régulièrement
- Pour les achats de produits, ceux-ci sont déposés sur une surface à l'écart pour éviter la remise de marchandise « de la main à la main ».
- Les moyens de paiement automatiques (CB sans contact, monnayeur de caisse...) sont privilégiés, une solution hydro-alcoolique est disponible à la caisse.